

## Aider à prévenir les incidents et les accidents liés à la médication

Élément du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM).

Volume 3, numéro 2

# Bulletin

Le 8 mars 2012

---

### **Allergique à un médicament? Il est primordial de savoir quoi faire!**

Des déclarations ont été soumises au site Médicamentssécuritaires.ca par des consommateurs qui ont reçu des médicaments auxquels ils étaient allergiques. Une des déclarations concerne un consommateur allergique à l'antibiotique qu'on appelle « pénicilline ». Les personnes qui sont allergiques à la pénicilline ne doivent pas prendre d'antibiotiques qui appartiennent à la même famille que ce médicament, comme l'amoxicilline. Le consommateur en question a déclaré son allergie au cabinet du dentiste, mais il n'a pas inscrit l'information au bon endroit sur le formulaire. Il a également informé le personnel de la pharmacie de son allergie, mais ce renseignement n'a pas été consigné au dossier. Plus tard, le dentiste a prescrit de l'amoxicilline au consommateur, et la pharmacie lui a délivré le médicament. Heureusement, le consommateur a lu les renseignements remis avec le médicament et s'est rendu compte qu'une erreur s'était produite. Le consommateur en a fait part à son dentiste, qui lui a prescrit un autre antibiotique.

Une autre déclaration concerne encore un consommateur allergique à un antibiotique, la lévofloxacine. Ce consommateur avait déclaré son allergie en l'inscrivant sur une liste de médicaments à remettre aux fournisseurs de soins de santé de l'hôpital qu'il fréquentait. Malgré cette précaution, le consommateur a reçu de la lévofloxacine. Selon la déclaration soumise au site Médicamentssécuritaires.ca, le consommateur ne pouvait plus du tout respirer. Il s'en est fallu de peu qu'il succombe à cette réaction.

Certaines allergies ne sont associées qu'à des symptômes légers, mais prendre un médicament auquel on est allergique peut causer des préjudices graves et même se révéler mortel. Si vous êtes allergique à un médicament, il est primordial que vous preniez les mesures nécessaires pour éviter de le prendre.

#### **Voici les conseils du site Médicamentssécuritaires.ca pour les consommateurs qui sont allergiques à un médicament :**

- Consultez un fournisseur de soins de santé si vous ressentez des effets inattendus ou inconfortables après avoir pris un médicament. Décrivez vos symptômes en détail. Il est très important de bien décrire les symptômes pour éviter que les effets indésirables du médicament soient confondus avec des allergies. Il se peut que vous deviez fournir d'autres renseignements ou vous soumettre à des tests pour déterminer s'il s'agit d'une allergie ou d'un effet indésirable (voir l'encadré intitulé « La différence entre une allergie et un effet indésirable »).
- Apprenez les noms génériques et de marque des médicaments auxquels vous êtes allergique. Assurez-vous de faire part de vos allergies chaque fois que vous recevez des soins de santé. Expliquez pourquoi vous ne pouvez pas prendre le médicament en question et décrivez les symptômes qui se sont manifestés quand vous avez pris ce médicament dans le passé.
- Gardez une liste de tous vos médicaments et prenez soin d'inscrire toutes vos allergies sur cette liste. Montrez cette liste chaque fois que vous recevez des soins de santé. [Pour en savoir plus](#)
- Lisez toujours le feuillet d'information qui vous est remis avec vos médicaments à la pharmacie. N'hésitez pas à poser vos questions ou à faire part de vos inquiétudes à votre pharmacien.

- Avant d'accepter un médicament, demandez de quoi il s'agit. Rappelez à votre fournisseur de soins que vous êtes allergique à un médicament. Affirmez-vous si vous pensez qu'on vous remet un médicament auquel vous êtes allergique. [Pour en savoir plus](#)
- Si vous êtes allergique à un médicament, il se peut que vous soyez également allergique à des médicaments qui lui sont semblables. Assurez-vous de consulter un fournisseur de soins de santé avant de prendre un nouveau médicament, même un médicament vendu sans ordonnance.
- Demandez à votre fournisseur de soins de santé si vous devriez avoir un auto-injecteur d'épinéphrine, comme EpiPen ou Twinject. Le cas échéant, assurez-vous que vous savez comment l'utiliser. De plus, veillez à ce que les personnes susceptibles de vous administrer une injection en cas d'urgence sachent comment utiliser le dispositif. [Pour en savoir plus](#)
- Les réactions allergiques graves (qu'on appelle également « anaphylaxie » ou « réaction anaphylactique ») peuvent être mortelles. C'est pourquoi elles requièrent une intervention médicale immédiate. Si vous ou un membre de votre famille présentez des symptômes d'anaphylaxie, par exemple en cas de difficultés respiratoires ou d'évanouissement, composez le 9-1-1 ou appelez le centre d'appels d'urgences de votre région. Pour obtenir un complément d'information sur l'anaphylaxie, consultez le site à l'adresse [www.anaphylaxis.ca](http://www.anaphylaxis.ca).
- Songez à porter un bracelet MedicAlert sur lequel serait inscrite l'information sur vos allergies et (ou) sur d'autres maladies dont vous êtes atteint. Le bracelet MedicAlert pourrait vous sauver la vie en cas d'urgence si vous ne pouvez plus parler.

### La différence entre une allergie et un effet indésirable

L'allergie est une réaction causée par le système immunitaire. L'intensité des symptômes causés par les allergies varie de « légère » à « grave ». Par exemple, les symptômes peuvent comprendre l'écoulement nasal, le picotement des yeux, les réactions de la peau (comme les éruptions cutanées et l'urticaire), la nausée, les vomissements, la diarrhée, la sensation de faiblesse, l'enflure des lèvres ou de la langue et la difficulté à respirer. Si vous présentez un de ces symptômes après avoir pris une dose de médicament, consultez un fournisseur de soins de santé. Les réactions allergiques graves (qu'on appelle également « anaphylaxie » ou « réaction anaphylactique ») peuvent être mortelles. C'est pourquoi elles requièrent une intervention médicale immédiate. Si votre fournisseur de soins de santé affirme que vous êtes allergique à un médicament, il est important de toujours éviter ce médicament. Parfois, une réaction allergique légère peut être suivie d'une réaction grave si vous prenez le médicament de nouveau.

Un effet indésirable est un effet non voulu, mais souvent prévisible, qui survient lorsqu'un médicament est pris correctement. Les effets indésirables sont souvent une conséquence du mode d'action du médicament. La plupart des effets indésirables sont légers, réversibles et ne représentent pas une menace pour la vie. Cependant, l'intensité des effets indésirables peut varier de « légère » à « grave », et leur nature peut être très différente d'un médicament à l'autre. Chaque fois que vous recevez un médicament à la pharmacie, vous êtes censé recevoir de l'information sur ce médicament, notamment sur ses éventuels effets indésirables. Il est important de lire ces renseignements pour connaître les symptômes associés à tous les effets indésirables qui pourraient survenir. Si vous présentez un symptôme associé à un effet indésirable de votre médicament, ou si vous ressentez un effet inconfortable ou inattendu, communiquez sans faute avec un fournisseur de soins de santé. Ce dernier pourrait vous suggérer de continuer de prendre le médicament, conformément aux directives, ou de réduire la dose. En cas d'effet indésirable grave, il se peut qu'on vous demande d'arrêter de prendre le médicament.